

Rectorat

Les orientations stratégiques du PrAF de l'académie de Besançon

Priorité 1 : accompagner l'entrée dans tous les métiers de l'académie.

Priorité 2 : développer une offre de formation sur des objets communs de préoccupation professionnelle au service du projet académique.

Priorité 3 : engager tous les personnels dans une dynamique de développement professionnel au moyen d'une ingénierie de formation innovante.

Les critères d'appui à l'étude des propositions de formation

La proposition de formation

- répond :
 - à la commande institutionnelle
 - et/ou aux besoins individuels des personnels
 - et/ou aux besoins des collectifs de travail
- respecte les directives nationales en matière de préservation du face à face pédagogique
- précise l'identification du formateur et son expertise
- inscrit la proposition dans un parcours :
 - disciplinaire / interdisciplinaire
 - certifiant / diplômant
 - transversal / thématique
 - inter-catégoriel
- adapte les modalités de formation aux objectifs visés :
 - présentiel
 - hybride
 - distanciel (synchrone / asynchrone)
- envisage un dispositif d'évaluation de la qualité de la formation, en amont de la formation
- prévoit le calendrier de l'action
- respecte la date de saisie dans GAIA